

Le P'tit Curieux

Votre journal municipal



Volume 8 - No 7

Août 2025



Jardin collectif des Loisirs-OTJ - Page 8

Crédit photo: Francine Denis

- Mot de la mairesse, **Municipalité de Saint-Lucien** - page 3
Informations et invitations, **Municipalité de Saint-Lucien** - page 4
Retour sur les activités de l'été, **Loisirs-OTJ** - page 14
Rentrée ViActive, **FADOQ** - page 16
Un été occupé pour nos bénévoles, **Maison Francine Leroux** - page 18
Bonne vacances, **Cercle de Fermières** - page 21
Appelé et envoyé, **Fabrique St-Luc** - page 22



familiprix

NATHALIE CLOUTIER



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI-MARDI-MERCREDI : 9 H À 18H30
JEUDI : 9 H À 20 H
VENDREDI : 9 H À 18H30
SAMEDI : 10 H À 17 H
DIMANCHE : FERMÉ

4105, rue Principale Saint-Cyrille-de-Wendover
Téléphone : 819 397-6066 Télécopieur : 819 397-6020



Surveillez nos concours sur Facebook

Devenez membre de notre page Facebook.
Voici l'adresse pour vous inscrire :
www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier

⚡ Étes-vous au courant? ⚡

Notre véhicule de livraison est
100% électrique !

En participant à la «Cohorte livraison électrique» de @Familiprix et @Maillon Vert, nous contribuons à réduire notre empreinte sur l'environnement.

Ainsi, nous éviterons chaque année l'émission de près de 2,1 tonnes de GES,

soit autant que 54 allers-retours Montréal-Québec !

Prêts à opter pour une livraison sobre en carbone?



SERVICES OFFERTS

- Livraison gratuite
détails en succursale

- Service infirmier
sur prise de rendez-vous

- Casiers intelligents

Prenez note que vous pouvez opter en tout temps pour l'utilisation gratuite de nos casiers intelligents. Ceux-ci vous permettent de ramasser une commande prête en dehors de nos heures d'ouverture. Ils sont accessibles 24h/24, 7j/7. Pour plus d'information, contacter l'équipe du laboratoire.

Mot de la mairesse



Chers citoyens et citoyennes,

Tout d'abord, un grand bravo au Cercle de Fermières pour votre projet réussi. La confection et le don de ces nombreux et magnifiques châles démontrent votre talent, votre générosité et votre dévouement envers ceux et celles qui en ont besoin.

Félicitations également au professeur de musique de l'école et à toutes les personnes impliquées dans le spectacle. C'était vraiment beau. Bravo aux élèves et à toutes les personnes impliquées.

Il faut également souligner la retraite bien méritée de Mme Lucie. Après de bien nombreuses années pour nos jeunes et pour la commission scolaire, votre départ marque la fin d'un chapitre. Vous avez laissé une empreinte durable. Au nom de tous les citoyens, je vous adresse mes plus sincères félicitations et mes vœux de bonheur pour la suite.

Enfin, il faut vous annoncer que le rapport financier 2024 a été déposé lors de la séance du conseil le 14 juillet dernier. Il vous sera transmis par la poste dans un envoi ultérieur.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et bonnes vacances. Profitez bien du beau temps, pour ceux dont les vacances sont déjà derrière eux, je vous souhaite un bon retour au travail!

Maryse Collette, mairesse de Saint-Lucien ■

FÊTE NATIONALE 2025



Un merci spécial à Francine Denis et son dévouement via les Loisirs-OTJ, au groupe WEST et Mélanie Moulin, à Raymond Breton, aux employés municipaux, aux artificiers: Michel Côté et Richard Sylvain qui s'est aussi impliqué dans le montage du feu avec Robert Talbot. Il faut aussi souligner aussi le passage de notre député M. Shneeberger. Un très grand merci à tous les bénévoles pour la soirée chaude et magique! Sans votre implication et sans la participation de tous, rien de tout cela n'aurait été possible. Merci! Et à l'année prochaine!

Photo du 23 juin 2025 prise par Nadia Talbot



La prochaine séance du conseil est

Lundi 11 août à 19h30

Au 5250, 7^e Rang (à l'église par la porte avant)

Calendrier des séances ordinaires 2025

Lundi	11 août	19 h 30
Lundi	08 septembre	19 h 30
Mardi	14 octobre	19 h 30
Lundi	10 novembre	19 h 30
Lundi	08 décembre	19 h 30

Horaire régulier du bureau municipal:

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 16h

PROJETS DE RÈGLEMENT QUI SERA ADOPTÉ

À la prochaine séance du conseil

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-181

RÈGLEMENT POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX MODIF # 1

MODIFICATION DE L'ARTICLE 1 ET 4 ET ABROGATION DE L'ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT 2015-056 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QU'une municipalité peut, par règlement édicté en vertu du paragraphe 14 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2), permettre, sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, la circulation des véhicules hors route ou de certains types de véhicules hors route dans les conditions et pour les périodes qu'elle détermine;

CONSIDÉRANT QUE le Club Kasquad (Club Cœur du Québec) sollicite l'autorisation de la Municipalité de Saint-Lucien pour circuler sur certains chemins municipaux et désire en ajouter quelques-uns pour offrir une plus grande accessibilité ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Ghislaine B.Lampron conseillère lors de la séance de ce Conseil, tenue le 21 septembre 2015;

QUE le 14 juillet 2025, ce Conseil adopte le règlement numéro 2025-181 et statue par ledit règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

La circulation des motoquads et des autoquads visés aux sous-paragraphes a et b du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 1 de la Loi sur les véhicules hors route (RLRQ, c. V-1.2) est permise sur la route Talbot, le 8e rang, la route du Pont, le rang Therrien, le 4e rang et la route des Rivières, tel qu'illustré sur le plan d'information et de signalisation de l'Annexe 1.

Route Talbot

À partir de la limite de St-Félix jusqu'à l'intersection du rang 8 en direction du rang 9 Kingsey ;

8e Rang

À partir de l'intersection de la route Talbot jusqu'à l'intersection de la Route du Pont ;

Route du Pont

À partir de l'intersection du rang 8 jusqu'à la limite de Ste-Séraphine ;

Rang Therrien

À partir de la limite de St-Félix jusqu'à l'intersection du rang 4 ;

4e Rang

À partir de la limite de St-Félix-de-Kingsey jusqu'à l'intersection de la Route des Rivières ;

Route des Rivières

À partir de l'intersection du rang 4 jusqu'à l'intersection de la route 255 ;

ARTICLE 2

La circulation des véhicules visés à l'article 1 s'effectue sur la chaussée.

ARTICLE 3

Abrogé.

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur 30 jours après son adoption et abroge et remplace tout règlement adopté précédemment à cet effet, à moins qu'il fasse l'objet d'un avis de désaveu du ministre publié à la Gazette officielle du Québec. ■

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-178

CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE PUBLIC MODIF # 1

MODIFICATION DES ARTICLES NO 18-19 DU RÈGLEMENT 2019-112

ARTICLE 18 feu dans un endroit public et permis

Il est interdit à toute personne d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit public sans avoir obtenu au préalable un permis, sauf dans les foyers spécialement aménagés pour faire des feux de cuisson.

Le conseil municipal peut, par voie de résolution, délivrer un permis de feu dans un endroit public autorisant un feu pour un événement spécifique.

Pour obtenir un permis de feu, une personne doit :

En faire la demande par écrit à la personne désignée par le conseil de la Municipalité, sur le formulaire fourni à cet effet, en fournissant les renseignements suivants :

Le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur;

ii. La date, l'heure, la durée et l'endroit où doit se faire le feu;

iii. L'événement pour lequel la demande est faite;

Signer le formulaire.

Le demandeur doit être majeur et doit s'engager lors de la demande de permis à respecter ce qui suit :

Faire ou faire faire la surveillance constante du feu par une personne majeure et maintenir disponible et à proximité du feu, les moyens nécessaires à son extinction;

ii. Éteindre complètement le feu avant que le surveillant ne quitte les lieux;

iii. Ne pas allumer ou ne pas maintenir allumé tout feu si la vitesse du vent dépasse 20 kilomètres à l'heure.

Le demandeur doit respecter les conditions suivantes :

i. La matière combustible utilisée ne pourra être que du bois exempt de toute peinture, vernis, scellant, enduit de préservation ou autre produit chimique de même nature.

La hauteur maximale de l'amoncellement des matières destinées au brûlage est de 2 mètres.

Le feu doit être situé à la distance spécifiée sur le permis, laquelle ne peut normalement être inférieure à 15 mètres de tout bâtiment et de la forêt ou d'un boisé ou de toute matière combustible et de tout réservoir de matière combustible.

Le permis n'est valide que pour la date, l'heure et la durée pour lequel il est émis. Le feu doit être éteint au plus tard à minuit.

Le permis de feu est gratuit.

Le permis de feu est inaccessible.

La personne désignée par le conseil de la Municipalité peut refuser de délivrer un permis dans les cas suivants :

i. Lorsque, de l'avis de la Société de protection des forêts contre le feu, l'indice d'inflammabilité est trop élevé;
Lorsque la vitesse du vent excède 20 kilomètres à l'heure.

La personne désignée par le conseil de la Municipalité peut révoquer un permis dans les cas suivants :

Lorsque, de l'avis de la Société de protection des forêts contre le feu, l'indice d'inflammabilité est trop élevé;

Lorsque la vitesse du vent excède 20 kilomètres à l'heure;

Lorsque la fumée provenant du feu incommode les gens du voisinage;

Lorsque l'une des conditions stipulées lors de l'émission du permis n'est pas respectée;

Lorsqu'apparaît une circonstance susceptible de mettre en danger la sécurité du public.

Lorsque l'extinction du feu est nécessaire et qu'aucun permis n'a été demandé ou que les exigences de celui-ci n'ont pas été respectées, les frais encourus par la procédure d'extinction sont à la charge du propriétaire.

Suite page suivante.



ARTICLE 19 Feu sur une propriété privée

Il est interdit à toute personne d'allumer ou de maintenir allumé un feu sur une propriété privée sans permis. La présente interdiction ne s'applique toutefois pas lorsqu'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet ou pour faire la cuisson des aliments.

La structure du foyer doit être construite en pierre en briques ou en métal résistant à la chaleur et muni d'un pare-étincelles.

Le foyer doit être situé à au moins 3,5 M (11 pieds) de toute construction de matières combustibles, d'un boisé ou d'une forêt.

Le foyer doit être placé sur une surface incombustible et l'utilisation de foyer extérieur est limitée à un seul équipement et pour un permis de feu à un seul emplacement par propriété.

Pour l'application du présent article, la matière combustible utilisée ne pourra être que du bois exempt de toute peinture, vernis, scellant, enduit de préservation ou autre produit chimique de même nature.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-179

REGLEMENT CONCERNANT LA PROTECTION ET LA PRÉVENTION DES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN MODIF # 2 ABROGE LES ARTICLES 16 & 17 DU RÈGLEMENT # 2011-025 ET ABROGE L'ENTIÈRETÉ DU RÈGLEMENT # 2015-058 CONCERNANT LA PROTECTION ET LA PRÉVENTION DES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-180

GARDE DES ANIMAUX

MODIFICATION DES ARTICLES NO 21, 66 & 82 DU RÈGLEMENT 2015-059

21- NOMBRE PAR UNITÉ D'OCCUPATION

Il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment, d'un terrain ou d'un logement, de garde dans ce bâtiment, sur ce terrain ou dans ce logement plus de trois (3) chiens ou chats ou une combinaison des deux à la fois.

Sauf pour les chats, sur une ferme en activité, où le propriétaire aura la responsabilité d'en contrôler la population afin d'éviter toute propagation de maladies

Le premier alinéa ne s'applique pas à une animalerie, une école de dressage, un chenil, une clinique vétérinaire ou autre commerce semblable.

Chiots et chatons, exception

66 - ANIMAL ERRANT

Le fait qu'un animal domestique se trouve sur un terrain privé autre que celui de son gardien, sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant, constitue une nuisance et le gardien de l'animal est passible d'une amende prévue au présent règlement.

Il est interdit à toute personne de nourrir les animaux errants de façon occasionnelle ou régulière sur le territoire de la municipalité. N'est pas visé par le présent article, les mangeoires servant et conçues pour nourrir les petits oiseaux. La nourriture d'un animal domestique doit être placée à l'intérieur d'un bâtiment en tout temps.

82 - CONSTAT ET FRAIS

Toute infraction au présent règlement est passible d'une première amende de 300.00\$ plus des frais de 75.00 \$.

Toute récidive subséquente se verra imposer une amende de 600.00\$ ainsi que les frais de 75 \$. Une troisième infraction se verra imposer 1,200.00 \$ plus les frais et ainsi de suite jusqu'à ce que le propriétaire ou gardien obtempère à la réglementation. ■

FOIRE AUX QUESTIONS

Des citoyens lors des séances du conseil

1. Au sujet de la municipalisation de la rue DeChantal | Problématique de passage de piétons sur des terrains privés

Réponse de la mairesse pendant la séance: Nous n'avons pas de nouvelles pour la rue DeChantal présentement, mais, le projet est sur la table et quand nous aurons des nouvelles nous en parlerons. On est encore sur le projet.

2. Au sujet de la publication des États financiers de 2024

Réponse de la mairesse pendant la séance: Les tableaux financiers de 2024 vont être dans le journal, ils seront aussi sur le site web de la municipalité. Le rapport du maire a été déposé à la séance extraordinaire du 21 juillet 2025 et une copie complète des états financiers est disponible sur demande au bureau municipal moyennant les frais applicables.

- Selon la résolution no 2024-12-284 pour l'impression du document les coûts sont de 2.00 \$ taxes incluses / page.

3. Au sujet de l'achat de terrain concerné par le point 6.6 à l'ordre du jour

Qu'est-ce que l'on veut faire avec ce terrain? Un stationnement pour un parc éventuel. Où se trouve le terrain? Considérant que nous sommes à faire une offre, nous préférons taire l'endroit, lors de l'acquisition les citoyens seront informés.

4. L'appel d'offre pour le domaine Despins est-il seulement pour de la membrane et du gravier?

L'appel d'offre du domaine Despins est bel et bien pour asphalte les rues municipalisées du domaine qui étaient déjà asphaltées au moment de la municipalisation.

5. Concernant les projets de règlements

Nous vous invitons à consulter les projets de règlement à la page 4, 5 et 6 pour les projets dans leur entièreté. Ils seront aussi disponible sur notre site internet et autres plateformes de diffusion.

6. Au sujet du coût d'inscription au congrès annuel de la FQM au point 6.2

Le coût est bel et bien de 999\$ par participant.

7. Concernant le 9e rang de Kingsey

Les nouvelles sont très bonnes de ce côté, le 9e rang de Kingsey a été ajouté à notre Plan d'Intervention des Infrastructures Routières Locales (PIIRL). Présentement, la firme Avizo doit ajouter les 4 ponceaux supplémentaires ayant besoin d'être remplacés au devis pour nous permettre de déposer une demande de subvention complète à l'automne 2025 dans le but d'en faire la réhabilitation en 2026.

8. Précision sur les constats

Un constat d'infraction municipal est un document officiel, aussi appelé procès-verbal, remis à une personne qui a enfreint un règlement municipal ou une loi provinciale.



9. Au sujet des règlements qui concerne les fausses alarmes

RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-113
SUR LES SYSTÈMES D'ALARME

SECTION I

DISPOSITIONS INTRODUCTIVES

Article 6. Définitions

Sûreté du Québec

Aux fins du présent règlement, les mots et expressions suivants signifient :

a) Fausse alarme : Mise en marche d'une alarme de sécurité pour laquelle il n'existe aucune preuve qu'un incendie, qu'une entrée non autorisée ou qu'une infraction criminelle ait été tentée ou ait eu lieu dans, sur ou à l'égard d'un bâtiment ou de tout lieu et comprend notamment :

i. Le déclenchement d'un système d'alarme pendant son installation ou sa mise à l'essai;

ii. Le déclenchement d'un système d'alarme par un équipement défaillant ou inadéquat;

Le déclenchement d'un système d'alarme par des conditions atmosphériques, des vibrations ou une panne de courant;

iv. Le déclenchement par erreur, sans nécessité ou par négligence d'un système d'alarme de sécurité par l'utilisateur;

v. Le déclenchement d'un système d'alarme suite à des travaux de réparation ou de construction, notamment, mais non limitativement, procédés de moulage, soudage ou poussière.

SECTION III

DISPOSITIONS PÉNALES

Article 12. Avis d'infraction

Lorsque la personne responsable de l'application conclut qu'il s'agit d'une première fausse alarme incendie, mais qu'elle n'est pas reliée à une défectuosité du système d'alarme, il peut émettre un avis d'infraction au lieu d'un constat.

RÈGLEMENT 2011-025

PROTECTION ET PRÉVENTION DES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN

ARTICLE 26 – RAPPORTS D'INSPECTION ET ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Le propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment doit, sur demande de l'autorité compétente du Service incendie, fournir une attestation du bon fonctionnement du système d'alarme incendie, du système de gicleurs automatiques à eau, des canalisations et robinets d'incendie armés, du réseau de communication phonique, de l'alimentation de secours et de l'éclairage de sécurité, des systèmes d'extinction spéciaux, des systèmes d'extinction fixes pour appareils à cuisson commerciaux, de l'entretien des systèmes d'extraction des vapeurs de cuisson, des extincteurs portatifs ou des réseaux d'alimentation en eau pour la protection contre l'incendie, selon le cas.

Note : Nous allons réviser la réglementation sous peu et s'assurer d'enlever le caractère discrétionnaire de nos réglementations.



9- Concernant la modernisation de l'église pour en faire les bureaux municipaux

Il semblerait qu'à l'origine aucune dépense n'ait été planifiée pour l'isolation du toit. L'isolation du toit n'a donc pas été prise en compte lors du dépôt du devis original. C'est une fois les travaux commencés que l'entrepreneur a soulevé le point de l'isolation déficiente du toit. Considérant les modifications aux devis original ci-dessous, aucun montant d'argent supplémentaire n'a pu être planifié avant 2025 pour la réfection de l'isolation du toit, mais plutôt pour les modifications suivantes qui ont été priorisées.

Directive #	Description	Date Émission	Coûts approuvés (+/-)
ARCHITECTURE			
A-1	Ragrégation cheminée	2023-04-18	399.14 \$
A-2	Ragrégation colonne, paroi de puit pour ventilation	2023-05-05	3 686.20 \$
A-3	Ragrégation colonne, garde-corps jubé, ouvertures, réparation mur ext.	2023-06-05	5 054.00 \$
A-4	Retrait de la cloche	2023-06-28	1 698.72 \$
A-5	Peinture aluminium toiture	2023-08-28	-
A-6	Marche, mobilier, barre-panique	2023-09-07	1 490.78 \$
A-7	Contreplaqué	2023-09-13	13 778.00 \$
A-8	Nouvelle porte entrée	2023-09-20	7 777.90 \$
A-9	Ajout d'un contreplaqué à l'étage	2023-09-25	11 847.00 \$
A-10	Mur mécanographie, poignée porte	2023-10-06	1 333.97 \$-
A-11	Étoile plafond, trou fondation	2023-10-17	3 534.89 \$
A-12	Chemin de clé	2023-11-15	
CIVIL			
C-01	Démolition conduite sanitaire	2023-05-17	- \$
C-02	Modification surface gazonnée	2023-05-18	2051.59
C-03	Rétention d'eau		1 499.02 \$
C-04	Déplacement lampadaire	2023-09-19	- \$
C-05	Modification surface gazonnée		
C-06	Ajustement Zones de gazon	2023-10-25	1 615.91 \$
C-07	Procédure Amiante	2023-09-19	2 441.01 \$
STRUCTURE			
S-01	Rehaussement empattement	2023-04-19	4 064.06 \$
S-02	Ajout de murs de refend	2023-05-16	7 837.25 \$
S-03	Annulation linteau, modif coupe		- \$
MÉCANIQUE			
M-01	Modification course des conduits de ventilation	2023-05-03	5 826.94 \$
M-02	Ajout tuyauterie drainage	2023-05-22	5 246.53 \$
M-03	Déplacement unité climatisation	2023-06-06	0.00 \$
M-04	Démantèlement plomberie SS + pompe sanitaire	2023-07-21	6 013.66 \$
M-05	Ajout sortie extérieure		2 299.73 \$
ÉLECTRICITÉ			
E-01	Alimentation cabanon	2023-04-20	940.01 \$
E-02	Appareil de chauffage retiré et réinstaller	2023-04-27	1 029.09 \$
E-03	Déplacement panneau électrique	2023-05-04	2 904.87 \$-
E-04 R1	Raccordement voûte	2023-05-17	734.19 \$
E-05	Modification éclairage sortie	2023-06-08	461.50 \$
E-06	Remplacement éclairage entrée	2023-06-20	205.37 \$
E-07	Annulée		
E-08	Installation 2 prises électriques pour pompe ss	2023-07-21	1 094.26 \$
E-09	Déplacement prises et chauffage bur.poste	2023-08-14	609.70 \$
E-10	Éclairage circuit 24hrs	2023-09-06	192.08 \$
E-11	Relocalisation lampadaire	2023-09-19	- \$
E-12	4 transformateurs supplémentaires	2023-10-23	1 192.91 \$
E-13	Raccordement opérateur de porte	2023-10-23	2 427.46 \$
E-14	Relocalisation lampadaire	2023-09-19	- \$
E-15	Modification prise de courant		



MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN

Votre comité local MADA vous invite à une
PARTIE DE
petites
QUILLES !

Le 15 octobre 2025 |
Centre de divertissement Drummond

Rendez-vous au centre communautaire
(5350 7e rang, Saint-Lucien) **à midi.**
Du covoitage sera organisé sur place.

5\$ pour le covoitage
17\$ pour 2 parties avec prêt de souliers

Confirmez par téléphone auprès de Serge Morin (819) 397-2808
ou auprès d'Erika Faucher par courriel loisir@saint-lucien.ca
avant le 15 septembre 2025



Bienvenue à tous

Municipalité Saint-Lucien



Municipalité
amie des aînés

fadoq

AVIS À TOUS LES
ENFANTS
PETITS ET GRANDS

Vous verrez que de nouveaux jeux prendront place dans le bac à jeux qui est situé près des modules. Des jeux pour le sable, un frisbee, des raquettes de badminton, etc.

Afin de permettre à tous d'en profiter il est important de remettre les jeux dans le bac. Il faut également vider les chaudières afin de ne pas mettre de sable dans le bac.

Amusez-vous bien!



ATELIER DE LAND ART

VENEZ CRÉER
DANS LA NATURE
AVEC LA NATURE

GRATUIT
OUVERT À TOUS

 MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN



Lundi le 25 août à 13h30

RENDEZ-VOUS À L'ENTRÉE
DES SENTIERS
DE SAINT-LUCIEN

-AUCUN MATÉRIEL NÉCESSAIRE
-ANIMÉ PAR ERIKA FAUCHER

19
août

Activités découvertes à Saint-Lucien

GRATUIT

Marche et tonus sur module extérieur

Heure : 14 h 15

Qui : 55 ans et plus

Lieu : Bureau municipal
5250, 7^e rang



Inscription obligatoire

Isabelle Pettigrew, kinésiologue
courriel : pettigrew.isabelle@gmail.com
téléphone : 819 816-7944



En partenariat avec :



QUOI METTRE DANS LE BAC NOIR?

Le bac noir représente le dernier recours pour les déchets qui ne peuvent être ni recyclés ni compostés, ni revalorisés. On l'utilise pour les déchets ultimes, ceux qui, malheureusement, n'ont pas de seconde vie. Toutes les matières qui se retrouvent dans le bac noir s'en vont au site d'enfouissement. Bien trier nos matières permet de limiter la pollution inutile.



CE QU'ON MET DANS LE BAC NOIR

- Les déchets d'hygiène personnelle et de nettoyage (couches, serviettes hygiéniques, tampons, coton démaquillants, lingettes, sac d'aspirateur, litière à chat, etc.)
- Les plastiques non recyclables (jouets brisés, sacs compostables, sac biodégradable, sac oxobiodégradable, sac plastique avec excréments d'animaux, etc.)
- Objets divers : petits objets cassés, vaisselles cassées, guirlande, masque jetable.

CE QU'ON NE MET PAS DANS LE BAC NOIR

- Les matières recyclables (contenants, emballages, imprimés)
- Les résidus alimentaires ou végétaux (ils vont au bac brun/compost)
- Les produits électroniques, batteries, objets dangereux comme les seringues, de l'huile, des solvants, de la peinture des médicaments, (à apporter à l'éco-centre!)
- Les produits volumineux et les matériaux de construction (à apporter à l'éco-centre!) ■



COLLECTE Matériel Scolaire NEUF OU USAGE

APPORTEZ LE MATERIEL DU LUNDI AU MERCREDI DE 12H15 À 17H, LE JEUDI DE 10H À 14H ET DE 15H À 18H ET LE VENDREDI DE 12H15 ET 17H OU À LA SÉANCE DU CONSEIL LE 11 AOÛT À 19H30.

Cadenas

Crayon à mine HB

Feuilles de cartable

Crayons couleur bois

Crayons couleur feutres

Cartable 2 po et moins

Ciseaux

Gomme à effacer

Cahier Canada

Taille-crayon

Surligneurs

Colle

Sac

Boîte à lunch

Règle

Étui à crayon

Clé USB

Calculatrice



Pour information:

RENDEZ-VOUS FAMILIAL

819-478-9322

direction@rendezvousfamilial.org
www.rendezvousfamilial.org

Les partenaires

Les membres du comité de la Grande Procure Scolaire



Les petits BONHEURS
Centre de pédagogie
Centre de développement

CDC DRUMMOND
Corporation de développement communautaire DRUMMOND



DRUMMONDVILLE
Capitale du développement

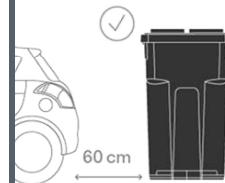
LA PARENTHÈSE
service-droits d'accès

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Saguenay Québec

Unis pour les jeunes, engagés pour la réussite éducative



Comment bien utiliser le bac



- Placer le bac à 60 cm d'une auto, autre bac, borne fontaine, etc;



- Positionner le bac avec les poignées et les roues vers la résidence;



- Laisser le bac fermé;
- Éviter de surcharger le bac;



- Éviter de déposer des objets sur le couvercle;



- Dégager la neige déposée sur le couvercle;
- Neige ou pas neige, placer le bac afin qu'il soit visible et accessible pour l'opérateur.

Yoga À St-Lucien!

AVEC JENNIE LECLAIR

naturellementyoga.com

819-314-3741

YOGA EN PLEIN AIR

10h30 à 12h00
10 - 16 - 17 - 23 - 24 AOÛT

PRIX :
1X : 20\$
5X : 85\$



RETRAITE en nature

YOGA - SILENCE - AYURVÉDA
du 29 au 31 AOÛT

PRIX :
333\$
repas inclus



Séances privées disponibles

230 rue David, St-Lucien

Pour septembre: réserve déjà ta place!

Lundi 19h : Kriya Hatha Yoga

Mardi 14h : Yoga sur chaise

Mardi 19h : Somayog

LES MARDIS COUNTRY

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-LUCIEN



LES COURS DÉBUTENT LE 16 SEPTEMBRE 2025

17 H 15 : DÉBUTANT
18 H 30 : DÉBUTANT
19 H 45 : HYBRIDE DÉB.-INTER/INTER

COÛT POUR CHACUN DES COURS

65\$ POUR 12 SEMAINES
OU
50,50\$ POUR 6 SEMAINES
OU
10\$ À LA FOIS

INSCRIPTION AU BUREAU MUNICIPAL (ÉGLISE)
OU TÉLÉPHONEZ AU 819-390-4679
DU LUNDI AU JEUDI
(8 H 30 À 12 H ET 13 H À 16 H)



Le comité des Félixeries

Les Félixeries approchent à grands pas, nous sommes dans le dernier droit. Nous avons hâte de vous voir encore cette année.

Pour la course de boîtes à savon, nous avons encore des places de disponible dans les deux catégories : jeunes et entreprises. Cette année encore nous aurons plus d'une quinzaine d'exposants de Saint-Félix et des environs, qui vous feront connaître leurs passions. Ils seront situés au gymnase de l'école Saint-Félix. Nous attendons encore plus de belles voitures d'époque.

Nous aurons une ambiance vraiment intéressante sur place, avec un photo booth et la présence de Pin-up sur place. Dans la zone Famille, nous aurons un parcourt Ninja pour les adolescents et les adultes ainsi que de l'animation tout au long de la journée le samedi.

La vente de billets est déjà en cours! Communiquez avec nous sur la page Facebook Les Félixeries pour plus d'information. Pour le dîner du maire, nous invitons les familles de Saint-Félix à venir dîner avec nous le dimanche.

Nous avons toujours besoin de bénévoles... Sans bénévole, il n'y aurait pas de Félixeries. Une rencontre aura lieu sous peu. à suivre!

Le comité des Félixeries ■

LES FÉLIXERIES
SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY ÉDITION 2025

PROGRAMMATION

VENDREDI 19 SEPTEMBRE
19H30 COUNTRY RODEO BAND
CHAPITEAU GIGUÈRE ET MORIN

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
PRÉSENTÉS PAR LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'EST DE DRUMMOND
19H30 LES VIEUX DE LA VIEILLE

21H30 THE VINYL'S
CHAPITEAU GIGUÈRE ET MORIN

Réservez vos billets en scannant le code QR

Desjardins Caisse populaire de l'Est de Drummond

Giguère & Morin

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Et nouvelles du jardin collectif

Nous espérons que l'été vous permet de refaire le plein d'énergie. Quant à nous, nous continuons de faire avancer nos différents projets.

FÊTE NATIONALE

Cette année, nous avons enfin pu réaliser la Fête nationale telle que prévue. Ce fut une réussite grâce à la participation de tous. Merci aux membres de la FADOQ Saint-Lucien pour l'animation du bingo. Leur implication a été très appréciée. Le Cercle des Fermières Saint-Lucien a tenu un kiosque et les participants pouvaient aussi acheter des créations faites par les Fermières. M. Raymond Breton a animé la Fête et a su présenter avec enthousiasme les différents volets de la Fête. Mme Mélanie Moulin, professeure de danse country à Saint-Lucien, a d'abord fait danser le public avant de céder la place à trois heures de musique québécoise joyeusement orchestrée par le Groupe West. Nous sommes très fiers d'avoir mis de l'avant des artistes locaux. Le feu de joie a été préparé par des conseillers municipaux et des employés de la municipalité tandis que le feu d'artifices était sous la responsabilité des conseillers municipaux Richard Sylvain et Michel Côté. Un immense merci aux nombreux bénévoles qui ont collaboré à la préparation et à la réussite de cet événement malgré la chaleur intense. Comme vous pouvez le constater, la Fête nationale ne pourrait avoir lieu sans l'aide de toute la communauté.

À l'année prochaine !

SOCCE

Cette année, le soccer récréatif a attiré plus d'une soixantaine d'enfants âgés de 4 à 16 ans. Un grand merci aux entraîneurs qui animent les différents

groupes: Gabrielle, Éric, Julien, Louis, Sarah, Claudia et tous les parents qui aident de temps à autre. Votre aide et votre participation sont essentielles pour le maintien de cette activité. Bravo à tous les participants qui démontrent toujours beaucoup d'entrain sur le terrain.

Au plaisir de tous vous revoir l'an prochain.

BOUTIQUE LUCIENNOISE

La « Boutique Luciennoise » ainsi que ses bénévoles ont pris une pause durant le mois de juillet. Elle sera ouverte à partir du samedi 9 août, juste à temps pour les achats nécessaires à la rentrée scolaire. Vous y trouverez des vêtements pour toute la famille à prix modiques. La Boutique Luciennoise sera ouverte:

tous les samedis matin de 9h à midi
tous les mercredis matin de 10h à midi à partir du 13 août
tous les vendredis soirs de 18h30 à 20h à partir du 15 août

Venez profiter de ce service que nous offrons à la communauté de Saint-Lucien et des municipalités avoisinantes. Tous les profits seront redonnés à la communauté.

Consultez régulièrement notre page Facebook pour suivre les activités de la Boutique.

JARDIN COLLECTIF

Voici des nouvelles fraîches de notre jardin collectif qui est situé à l'arrière du terrain de soccer. Les 30 boîtes en bois ont toutes été construites et les dernières ont été mises en place au cours du mois de juillet. Les semis faits au cours du printemps ont été plantés avec l'aide de bénévoles et le résultat

est très concluant. Le but du projet est de cultiver des légumes en commun, de partager une partie des récoltes avec les participants actifs du projet, une autre proportion sera remise à des familles moins choyées par la vie et une troisième partie sera vendue au public pour amasser l'argent nécessaire aux achats de l'année suivante. Nous désirons que ce projet favorise les relations intergénérationnelles, alors quelque soit votre âge on vous attend.

De plus, deux grands bacs ont été installés en avant du parc de modules de jeux. Ces bacs font partie d'un projet de « jardins du partage » mis en place par la Fondation de la Tablée populaire et du CIUSS Mauricie-Centre-du-Québec auquel nous avons adhéré afin de favoriser la consommation de légumes. Vu la date tardive de leur installation, nous espérons quand même pouvoir vous offrir gratuitement quelques légumes avant la fin de la saison.

Si vous êtes intéressés soit pour aider à l'entretien du jardin, à recevoir des légumes ou en acheter, contactez-nous.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Si vous avez le goût de vous impliquer dans votre communauté, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles soit pour aider à la Boutique Luciennoise ou pour nous aider lors des différentes activités que nous proposons à la population au cours de l'année. N'hésitez pas à nous contacter sur:

Notre page Facebook, notre adresse courriel loisirsotjstlucien@gmail.com au 450-494-2751 ou au 514-924-4667.

L'équipe des Loisirs-OTJ St-Lucien ■



Photos du jardins collectif au mois de juillet par Francine Denis

Vêtements pour toute la famille de nouveau-né à 2xl. Livres, jeux, articles pour bébé, bijoux et bien plus



Au sous-sol
Du 5350
7ème rang
Saint-lucien

HORAIRE

Mercredi
10h30 à 12h

Vendredi
18h30 à 20h

Samedi
9h à 12h



Photos du groupe West par Francine Denis

RENTRÉE VIACTIVE

Et retour sur notre dégustation de fromage

Bonjour chers amis FADOQ de Saint-Lucien. L'été bat son plein avec ses températures chaudes et humides. C'est excellent pour le jardinage et les bleuets pour les producteurs locaux.

Nous poursuivons nos activités régulières estivales à la pétanque sur nos quatre terrains le mercredi à 13h30 et le vendredi à 13h30 aussi, jusqu'à



nouvel ordre, car plusieurs membres vont au Bingo du Camping Les Bouleaux en soirée. Nous vous rappelons qu'en cas de pluie nos activités ont lieu à notre local FADOQ au centre communautaire. Bonnes vacances et soyez prudents.

VISITE AU PRESBYTÈRE

Une vingtaine de membres du Club sont allés faire une escapade au presbytère de Ste-Élisabeth de Warwick par un bel après-midi de plein-air et une dégustation de fromage vendredi dernier.

CARTE DE MEMBRE

Joignez nos 580 000 membres FADOQ ! 30 \$ pour 1 an ou 55 \$ pour 2 ans:

- Pour profiter de près de 1 000 rabais et priviléges qui vous permettent de faire des économies;

- Pour conserver un mode de vie actif en bénéficiant d'une multitude d'activités sportives, récréatives et culturelles;

- Pour nous aider à mieux défendre les droits collectifs des 50+ et contribuer à notre cause : la qualité de vie;

- Pour recevoir des informations et des conseils par le biais du magazine Virage 4 fois par année, des programmes et des ressources, de plusieurs plateformes numériques

dont l'infolettre ;
et bien plus encore!

RENTRÉE VIACTIVE

Invitation à participer à la Rentrée Viactive « Bougeons et marchons ensemble » mercredi le 3 septembre à 9h15 au Centre communautaire de St-Lucien.

À la fin de l'activité, deux paires de bâtons de marche seront tirés parmi les participants, gracieuseté de la FADOQ Centre du Québec.

On vous attend, en grand nombre pour profiter de ce bel événement où la santé est à l'honneur.

HORAIRE DE L'ACTIVITÉ

9h15 : Accueil des participants et des collaborateurs

9h30 : Exercices d'échauffement et de routine

10h : Collation

10h20 : Formation sur l'utilisation de bâtons de marche par des représentants du CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec

10h40 : Marche yoga dans les sentiers de St-Lucien animée par Mme Carole Campeau

11h30 : Retour de la marche et exercices d'étirement

Bienvenue à tous.

Club FADOQ,
Or&Argent, Saint-Lucien ■



ARTISTE
Gaith Boucher

APPORTEZ VOTRE CHAISE
NOURRITURE ET BOISSON EN
VENTE SUR PLACE
SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE!



Spectacles 100% francophone
d'une durée de 90 minutes.

Apportez vos chaises de parterre et
venez découvrir nos nombreux talents
artistiques locaux.



7
AOÛT

À 19 H 00

SAINT-LUCIEN
(5350, 7^e rang)



*En cas de mauvais temps, le spectacle
aura lieu au même endroit.*



Maison Francine Leroux

Programme de prévention des chutes P.I.E.D.



Offert gratuitement aux personnes qui souhaitent rester actives et autonomes.
Venez améliorer l'équilibre et la force de vos jambes et contribuez à garder vos os en santé afin de prévenir les chutes.

Contenu	Exercices en groupe, capsules d'informations et programme d'exercices à faire à domicile
Horaire	Les lundis et mercredis à 13h30 (il faut venir aux 2 séances par semaine)
Endroit	Maison Francine-Leroux, Salle Multifonctionnelle
Durée de la session	Du 8 septembre au 1 ^{er} décembre 2025
Animatrice	Sophie Boisvert, Technologue en physiothérapie, CLSC Drummond

C'est gratuit et le matériel est fourni.
Inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées!

Mme Ghislaine Gagné
819-397-2626

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Québec

HORAIRE DE LA MICRO-BOUTIQUE

(vous y trouverez les plats prêts à manger de la Maison et le coin artisanat du Cercle de Fermières)

Lundi au vendredi
de 9h à 17h

HORAIRE RÉGULIER DE LA MAISON FRANCINE LEROUX

Lundi au vendredi
de 9h à 17h

Fermée pendant les vacances de la construction

**Si vous avez besoin d'aide alimentaire,
contactez le comité partage au (819) 397-2626**



UN ÉTÉ OCCUPÉ POUR NOS BÉNÉVOLES

Saveurs d'été à la Maison Francine Leroux

La Maison Francine Leroux est en pleine effervescence avec la production de confitures et de conserves. Si vous avez l'occasion de passer, venez goûter à nos nouveautés !

Cette année, nous pouvons compter sur notre jardin en bacs, installé sur le terrain de la maison. Nous avons ainsi accès à des légumes frais, à portée de main, qui serviront à la préparation des repas dans notre cuisine et qui pourront être utilisés par le comité Partage pour répondre aux demandes d'aide alimentaire.

Nous sommes également reconnaissants envers les jardiniers de la communauté, qui nous offrent généreusement les surplus de leurs récoltes. Ces dons sont transformés avec soin en plats cuisinés ou mis en conservation pour une utilisation pendant la saison hivernale. Une belle alliance entre nature, entraide et savoir-faire local.

Nous travaillons actuellement à planifier notre période active en cuisine, afin de mieux répondre à vos besoins en repas prêts-à-manger. Lorsque vous avez moins le temps ou l'envie de cuisiner, la Maison Francine Leroux est là pour vous !

Nous avons la capacité de :

- répondre à vos demandes ponctuelles de repas;
- ou encore mettre en place une entente hebdomadaire vous permettant de recevoir des plats savoureux chaque semaine.

Des repas faits maison, avec soin, pour vous simplifier la vie tout en mangeant sainement.

UN ÉTÉ SUR LA ROUTE

POUR LA MAISON FRANCINE LEROUX

Au cours de la saison estivale, la Maison Francine Leroux a le plaisir de participer au Marché du belvédère au secteur Saint-Joachim-de-Courval, une belle vitrine pour faire rayonner ses produits maison et se faire connaître comme organisme communautaire engagé dans la valorisation de son milieu.

Cette aventure bénéficie de la présence de Louis Brasseur, notre apprenti-stagiaire, qui s'est joint à nous dans le cadre du Trio Desjardins pour l'emploi. Sa contribution dynamique a apporté un vent de fraîcheur et d'enthousiasme à notre équipe.

Merci à toutes les personnes qui sont venues à notre rencontre, curieuses de découvrir notre mission et nos saveurs locales. Ensemble, nous continuons à faire vivre une communauté solidaire et gourmande.

UN AUTOMNE BIEN REMPLI
À LA MAISON FRANCINE LEROUX !

La Maison Francine Leroux se prépare à vivre un automne 2025 riche en activités et en rencontres !

- Portes ouvertes le dimanche 14 septembre
- Conférence de l'APPAD (Association des personnes proches aidantes Drummond) en octobre
- Souper spaghetti du comité Partage en novembre
- Guignolée en décembre

ET CE N'EST PAS TOUT !

Plusieurs personnes participeront au programme P.I.E.D. qui vise à prévenir les chutes chez les personnes âgées vivant à domicile. Le programme commencera le lundi 8 septembre à la Maison Francine Leroux.

Ce sera donc un automne placé sous le signe de l'engagement, du partage et de la vitalité communautaire !

Maison Francine Leroux ■

Journée portes ouvertes Maison Francine Leroux

**Le dimanche 14 septembre 2025
de 10h à 15h30**

Venez célébrer avec nous notre 5^e anniversaire !



miam-images.centerblog.net

Kiosques intérieurs et extérieurs

Découvrez nos nouveautés 2025-2026.

Ambiance festive, rencontres et surprises seront au rendez-vous.



Activité estivale spéciale !



**Les repas communautaires du mardi de retour cet été
à la Maison Francine Leroux !**

4 repas BBQ au menu

19 août

Hamburger (chair de saucisse)

26 août

Brochette de poulet

2 septembre

Brochette de porc mariné

9 septembre

Cuisse de poulet BBQ

Ce sera une belle occasion de partager un moment convivial,
d'échanger et de célébrer la période estivale.

Au plaisir de vous accueillir très bientôt !



Cercle de Fermières Saint-Lucien

Horaire du local du 23 juin au 2 septembre 2025



Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 16h

Local fermé
vendredi - samedi
dimanche
24 juin et 1^{er} juillet
du 21 juillet au 1^{er} août
1^{er} septembre

CAFÉ-TRICOT
Lundi 13h à 16h
Vendredi 18h30 à 21h
Samedi 13h à 16h

PROCHAINE RÉUNION
DU CERCLE
Jeudi 11 septembre 19h

Il est toujours possible de devenir membre du Cercle de Fermières Saint-Lucien et ainsi vous joindre à notre belle organisation. Des activités vous sont offertes tout au long de l'année. Les Fermières sont très accueillantes et toujours prêtes à vous aider.



Photo par Michele Roy sur flickr

Bonnes vacances!



Fabrique St-Luc

APPELÉS ET ENVOYÉS!

Bien le bonjour !

J'espère que vous vous portez bien et que les vôtres sont en forme également. L'été s'installe de bien belle façon depuis quelques semaines et nous pouvons nous émerveiller des beautés de la nature. Puissons-nous vivre en cet été, les dispositions intérieures que sont l'ouverture, la confiance et l'émerveillement. Il me semble que la belle saison peut nous aider à voir l'Évangile qui prend vie et qui se déploie comme la vie jaillissant de nos potagers et plates-bandes. Une fleur, un papillon, un nuage, un écureuil, un champ, etc. Je me rappelle les paroles d'une très belle chanson de Robert Lebel :

Comme on cueille les fruits, à l'heure des moissons comme on est ébloui, quand s'ouvre un papillon osons cueillir la vie, au cœur de nos passions pour entendre son cri, et lui donner un nom comme on cueille les fruits, et que Dieu soit toujours au cœur de nos maisons comm'un refrain d'amour au cœur de nos chansons.

Comme équipe, nous avons vécu notre temps de relecture de l'année pastorale 2024-2025 et nous sommes émerveillés de ce que nous avons pu vivre avec vous cette année. Nous avons su nous ajuster à ce que la vie nous apporte et demeurer à l'écoute des appels de l'Esprit au meilleur de nous-même. Nous avons été présents avec les communautés de St-Charles et de St-Joachim avec les changements au niveau des deux lieux de culte. Ce sont des passages importants qui se vivent. Nous voulons être présents et disponibles pour vous accompagner dans ces passages.

Le mois de juillet sera un temps de vacances pour les agents de pastorale de notre équipe. Bon repos à Nathalie (qui poursuit sa convalescence), France et Louise, refaites vos forces pour nous revenir en forme en août prochain. Luc Lafond et moi-même prenons aussi quelques semaines de vacances en cours d'été.

SUGGESTIONS DE LECTURE ET DE RESSOURCEMENT POUR L'ÉTÉ

L'été est commencé. Nous ressentons que notre corps et notre esprit ont besoin de soleil. Mais si la météo n'est pas au rendez-vous, n'hésitez pas à vous ressourcer sur notre chaîne Youtube ou à lire avec ces suggestions du Prions en Église.

-<https://www.youtube.com/@eglisecatholiquedrummondvi9761>

-St-Charles de Foucauld par Jacques Gauthier

-Méditations sur les Béatitudes, Pape François

-Se convertir à l'évangile par Pierre Goudreault

-Quand Jésus pose son regard sur moi par Pierre Goudreault

-Cette parole qui m'habite de Collectif

-Rencontrer le Christ de Collectif

-Les couples phares de la bible par Jocelyne Tarneaud

HORAIRE RÉGULIER DES MESSES

Les 2 premiers dimanches du mois :
Saint-Cyrille-de-Wendover à 9h

Les autres dimanches :
Saint-Félix-de-Kingsey à 11h

PRIÈRE POUR LE TEMPS DES VACANCES

Je Te remercie, Seigneur, pour ces vacances d'été, auxquelles Tu me donnes la joie, cette année encore, de profiter ! Ces vacances me sont salutaires, et elles le sont aussi pour ceux qui peuvent en prendre. En ces jours de détente totale, que Ta bonne Parole soit un réconfort pour moi, Seigneur. En ce moment propice, j'ai juste envie d'être libre. Libre de prier, de penser et d'agir, dehors des horaires imposés, loin du chaos de la ville, plongé dans la beauté de la création. Merci, Seigneur, pour tout ce que Tu as fait de beau et de bon. Merci pour le repos que Tu m'accordes ces jours-ci ! Protège tous ceux qui, sur les routes, en mer, et dans le ciel, partent à la recherche d'un peu de fraîcheur ! Amen !

Notre bureau paroissial est toujours ouvert du lundi au jeudi entre 9h et 11h30, merci aux bénévoles. Il sera cependant fermé lors des vacances de la construction, soit du 20 juillet au 2 août 2025. Pour nous joindre, contactez le presbytère de St-Cyrille 819-397-2344. Demeurons solidaires les uns et les autres dans la prière. Prenez soin de vous et de vos proches. Bon courage et que le Seigneur Resuscité vous soutienne, de même que saint Luc...

Jean-Luc Blanchette, ptre ■

NB : mercredi 11 juin – dernière messe pour l'été sur semaine à St-Cyrille

COORDONNÉES UTILES

BUREAU MUNICIPAL

ADRESSE 5250, 7^e Rang, Saint-Lucien
 TÉLÉPHONE (819) 390-4679
 COURRIEL PRINCIPAL bureaumunicipal@saint-lucien.ca
 SITE INTERNET saint-lucien.ca
 PAGE FACEBOOK @municipalitesaintlucien
 HEURES D'OUVERTURE Lundi au jeudi: 8h30 à 12 h et 13 h à 16 h

COURRIEL PRINCIPAL bureaumunicipal@saint-lucien.ca
 MAIRESSE maryse.collette@saint-lucien.ca
 DIRECTION GÉNÉRALE direction@saint-lucien.ca
 INSPECTEUR inspecteur@saint-lucien.ca
 TRAVAUX PUBLICS david.lampron@saint-lucien.ca
 LOISIRS ET COMM. loisir@saint-lucien.ca

BUREAU DE POSTE

ADRESSE 5252, 7^e Rang, Saint-Lucien
 TÉLÉPHONE (819) 850-4688
 HEURES D'OUVERTURE Lundi au mercredi: 12h15 h à 17 h
 Depuis le 10 MARS Jeudi: 10h à 14h et 15h à 18h
 Vendredi: 12h15 h à 17 h

ORGANISMES

Cercle de Fermières de Saint-Lucien

ADRESSE 5176, 7^e Rang, Saint-Lucien
 TÉLÉPHONE (819) 397-2626
 SITE INTERNET cfq.qc.ca
 PAGE FACEBOOK @Cercle-de-fermières-St-Lucien

Club FADOQ de Saint-Lucien

ADRESSE 5350B, 7^e Rang, Saint-Lucien
 TÉLÉPHONE (819) 397-2893
 SITE INTERNET fadoq.ca

Loisirs OTJ St-Lucien

ADRESSE 5350A, 7^e Rang, Saint-Lucien
 COURRIEL loisirsotjstlucien@gmail.com
 PAGE FACEBOOK @otjstlucien

Maison Francine Leroux

ADRESSE 5176, 7^e Rang, Saint-Lucien
 TÉLÉPHONE (819) 397-2626
 SITE INTERNET maisonfrancineleroux.com
 PAGE FACEBOOK @MaisonFrancineLeroux

PAROISSE ST-LUC

TÉLÉPHONE (819) 397-2344
 COURRIEL st-luc@hotmail.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÈNES

TÉLÉPHONE 819 478-6700
 SITE INTERNET csdeschenes.gouv.qc.ca

MRC DE DRUMMOND

TÉLÉPHONE (819) 477-2230
 COURRIEL info@mrcdrummond.qc.ca
 SITE INTERNET mrcdrummond.qc.ca
 PAGE FACEBOOK @MRC de Drummond

ÉCOCENTRE

ADRESSE 5620, rue Saint-Roch Sud, Drummondville
 TÉLÉPHONE (819) 477-1312
 COURRIEL info@recuperaction.ca
 HEURES D'OUVERTURE mardi au samedi: 8 h à 17 h
 Du 1er avril au 30 novembre

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)

TÉLÉPHONE (819) 472-5700
 COURRIEL info@spad.ca
 SITE INTERNET spad.ca

GRILLE DE TARIFS PUBLICITAIRES 2025 - LE P'TIT CURIEUX

Format	Publication OCCASIONNELLE	Publication ANNUELLE		OBNL de Saint-Lucien
	Tous	OBNL	PRIVÉE	
CARTE D'AFFAIRES Noir et blanc	20 \$	90 \$	130 \$	Sans frais
1/4 PAGE Noir et blanc	50 \$	160 \$	180 \$	
1/2 PAGE Noir et blanc	90 \$	300 \$	320 \$	
1 PAGE Noir et blanc	125 \$	500 \$	520 \$	
CARTE D'AFFAIRES Couleur	30 \$	120 \$	140 \$	
1/4 PAGE Couleur	70 \$	260 \$	280 \$	
1/2 PAGE Couleur	120 \$	510 \$	750 \$	
Page couleur	250 \$	1000 \$	1250 \$	

Les montants incluent les taxes

Pour publier une annonce ou pour soumettre un article,
 contactez-nous: bureaumunicipal@saint-lucien.ca



Date de tombée du P'tit curieux : le 15 de chaque mois à 10h

*Prenez note que le P'tit Curieux prend vacances au mois de juillet



PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | **VICTORIAVILLE**
1, ROUTE 116 EST 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | **DRUMMONDVILLE**
5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 472-3286

info@groupedgp.com

GROUPEDGP.COM

RBQ : 8335-7996-13

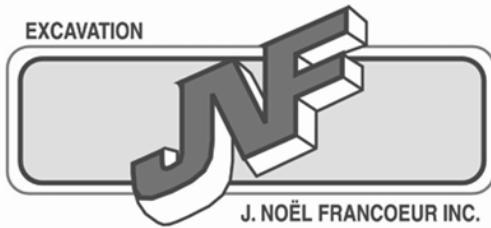
GARAGE GILLES HOUDE

1825 RTE DU PONT
SAINT-LUCIEN
JOC 1N0
TEL 819-397-2905

Annie Pageau
designer d'intérieurs
OPTINOV DESIGN INC.

PLANS
DÉCORATION
DESIGN DE MOBILIER
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
résidentiel et commercial
anniepageau.com
819-478-0877 annie.pageau@optinov.com

EXCAVATION



J. NOËL FRANCOEUR INC.
RBQ 8108737119

TEL.
(819) 848-2923

CELL.
(819) 388-1555

FAX
(819) 848-2829

Champ d'épuration - Déneigement - Nivellement
Transport en vrac - Terre. Sable. Gravier

Drainage au laser - Débroussailleuse

6169, PRINCIPALE, ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, QC J0B 2T0

courriel: info@excavationjnf.com

CHRISTIAN LEMIRE

ÉBÉNISTE

*Venez profiter de mes
30 ans d'expérience en ébénisterie fine*



Que ce soit pour vos
armoires de cuisine,
un escalier ou
un meuble sur mesure,
contactez-moi.

1800, route des Rivières, St-Lucien • **819-293-7001**

Nouveau COIFFURE St Lucien

4749 4e rang

DOMPTER sa CRINIÈRE SAUVAGE



Coiffure
Isch & Ischa
lui & elle

8198172997 Stéphanie
et Dorothée



Élagage DRUMMOND

Pour vos services professionnels en matière d'arbres

Tél.: 819-461-9030

elagagedrummond@gmail.com

www.elagagedrummond.ca



Membre commercial
SIAQ #20181088

Station d'essence

Dépanneur St-Lucien

~ 819-397-4191 ~

4880 rang 7 St-Lucien J0C 1N0

-Épicerie

-Loto Québec

-Vente d'essence

-Bière et Vin

Tous les jours

7h00 à 22h00

TERRASSEMENT CDQ CENTRE-DU-QUEBEC

Terrassement CDQ
819 313-3855

Claude Houle
BBQ 5816-8048-01 suivez nous fb

Terrassement Centre Du Québec

plus de 25 ans d'expérience



- excavation en tous genres, stationnements, drains tranchées, fondations, etc
- terrassement complet
- pose de roches naturelles
- coulée de béton de tout genre (estampé)
- pose de murets
- pose de pavé uni
- transport de vrac terrassementcdq.com
- piscine creusée houleclaudie3@gmail.com

1575 rte des rivières St Lucien qué J0C 1N0

Terrassement CDQ
819 313-3855

ELECTRO SPA

RÉPARATION
SPA · ÉLECTROMÉNAGERS · ÉLECTRONIQUE

SERVICES OFFERTS DANS LES RÉGIONS SUIVANTES :

Saint-Lucien, St-Félix de Kingsey, Kingsey-Falls, Richmond, Danville, Val des sources, Warwick, Saint-Élizabeth de Warwick, Tingwick, St-Albert, Victoriaville, Notre-Dame Du Bon Conseil, Sainte-Clothilde de Horton, St-Cyrille de Wendover Drummondville, St-Majorique, St-Germain de Grantham.

(819) 471-3680



Electrospaaoutlook.com



Karl Boulanger
thérapeute holistique



Dégager les tensions du corps en libérant les fascias

L'approche de la Fasciapulsologie considère la personne dans sa globalité physique et psychique.

Le corps est rempli de fascias qui enveloppent les organes du corps. Un traumatisme physique ou émotionnel vient créer des tensions dans les fascias et empêche la fluidité des mouvements et le bon fonctionnement des organes.

Par des manœuvres, le fasciapulseur redonne cette fluidité dans les tissus qui libère le client de ses tensions.

fasciapulsologie
séances d'environ 1h - 1h30
**participation
consciente**
somme que vous souhaitez
ou pouvez donner
en conscience,
selon l'expérience reçue.



info@karlboulanger.com

819.397.2511



Tu as une guitare, deux mains? Tu peux apprendre.
info@karlboulanger.com - 819.397.2511

Firme Martin Paradis
Arpenteur-Géomètre Inc.




Martin Paradis, B.Sc.A., a.-g.
Jocelyn Lafond, B.Sc.A., a.-g.
Anthony Dubord, B.Sc.A., a.-g.
Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com
Site web: www.paradis-arpenteurs.com
2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3 Tél : (819) 478-3759

**BONNE FÊTE
NATIONALE DU Québec!**



**MARTIN
Champoux**
DÉPUTÉ DE DRUMMOND


819 477-3611 | Martin.Champoux@parl.gc.ca | martinchampoux.com

20 ANS EXPÉRIENCE



DÉNEIGEMENT SC
RÉSIDENTIEL COMMERCIAL
STEPHANE CARTIER
819 313-3650



**Sébastien
SCHNEEBERGER**
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
235, rue Heriot, bur. 470
Drummondville (Québec) J2C 6X5
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca



École Saint-Félix – partenariat de 35 000 \$ pour le circuit psychomoteur

C'est avec une grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que la Caisse a participé à l'inauguration du parc-école de l'école Saint-Félix-de-Kingsey pour l'ajout du circuit psychomoteur pour les enfants afin de souligner un geste concret de solidarité et d'engagement envers notre jeunesse et notre milieu de vie.

À la Caisse, nous croyons que l'éducation et la qualité de vie des familles sont au cœur d'une communauté dynamique.

CPE Au Cœur des Découvertes à Saint-Cyrille

La Caisse est fière d'avoir participé financièrement à la hauteur de 10 000 \$ dans le projet Naturia pour les tout-petits du CPE Au Cœur des Découvertes de Saint-Cyrille-de-Wendover.

À la Caisse, nous croyons profondément que chaque enfant mérite un environnement sain, inspirant et sécuritaire pour grandir. C'est pourquoi nous sommes fiers d'avoir contribué à ce projet, qui incarne si bien les valeurs de solidarité, d'innovation et de développement durable.



La Caisse est fière de présenter, conjointement avec Giguère et Morin, l'édition 2025 des Félixeries

Voici la programmation de soirée entourant toutes les activités organisées durant le jour, incluant l'exposition de voitures et tracteurs anciens, la course de boîtes à savon, les tours d'hélicoptère, etc.

Les activités se déroulent du 19 au 21 septembre 2025 à Saint-Félix-de-Kingsey.

Suivez-les sur leur page Facebook. Réservez vos billets en numérisant le code QR.

Bienvenue à tous!

AOÛT 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 	4	5	6		8	9
10 	11		12	13	15	16
17 	18		19		22	23
24 	25		26	27	28	29
31 						30



Collecte des déchets



Collecte de la récupération



Collecte du compost



Séance ordinaire du conseil
11 août à 19h30
Bureau municipal



Paroisse St-Luc
Voir horaire des célébrations
Page 18



Dîner communautaire
11h30 à 13h30
Maison Francine Leroux



6e versement de taxes



Jeudi en chansons
Le spectacle débute à 19h
Centre communautaire



Pétanque
Mercredi 13h30 et vendredi
13h30
Terrain de pétanque



Activité découverte
14h15 - 55 ans et plus
Bureau municipal - 5250 7e rang



Soccer - 19h
Centre communautaire



Atelier de Land Art - 13h30
Entrée des sentiers de Saint-Lucien



Yvon Forcier
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA
Cell.: 819 314-2019
Courriel: yvon@yvonforcier.com

RÉSIDENTIEL - IMMEUBLE À REVENU
FERME, FERMETTE - COMMERCIAL
www.yvonforcier.com